



## Injonction de conclure et abus

Par **Giovanni6981**, le 17/02/2015 à 16:57

Bonjour,

J'ai assigné au TGI un particulier pour une affaire de faux kilométrage .

Cela fait 3 ans et demi que la procédure a débutée,entre les diverses expertises et audiences de mises en Etat .

Un nouveau report à été accorde à mon adversaire et ce après 3 injonctions de conclure !

Que dois je en déduire ?

Qu'il y'a encombrement ou bien quelques petits arrangements (petite juridiction),tous les avocats se connaissent...

Je suis desepere et fait appel à votre expertise

Merci